

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ADRESSE de la *Semaine religieuse* à Sa Grandeur Mgr de Montréal, — L'ÉPIPHANIE, 6 janvier.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques, consécration à l'hospice St-Joseph; dîner des pauvres à l'hôpital Notre-Dame; départ de S. Exc. le Commissaire apostolique; visite du clergé à Sa Grandeur Mgr de Montréal; distribution de vêtements aux pauvres; changements ecclésiastiques, diocèse des Trois-Rivières; mort de M. de Carufel, curé de Sainte-Anne de la Pérade.



SOMMAIRE.

—PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL : courrage de Mme du Clos; mort de MM. les abbés Lemaître et Vignal, Sulpiciens.— *Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles par les Pères du troisième Concile plénier de Baltimore* suite.— LA RELIGION EN HISTOIRES, réplique de Lamoricière; la Congrégation de la T. S. Vierge est-elle pour les femmes?—REVUE DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES : une première communion sous la Terreur.— Décès de la semaine.

09050

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

LUNDI, 5 JANVIER.—Collège Bourget, à Rigaud.
MERCREDI, 7 “ —Saint-Sauveur.
VENDREDI, 9 “ —Berthier.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 4 Janvier.—OCTAVE DES SS. INNOCENTS, double, orn. rouges.
*En ce jour on annonce la fête de l'Épiphanie pour
mardi.*

Lundi, 5 “ —VIGILE DE L'ÉPIPHANIE, se^t. double orn. blancs.
Mardi, 6 “ —L'ÉPIPHANIE, double, 1^{ere} classe, ornements blancs.
*(FÊTE D'OBLIGATION.)—En ce jour après l'Évangile
on annonce, conformément à la rubrique du
Pontifical, toutes les fêtes mobiles de l'année.*

Mercredi, 7 “ —DE L'OCTAVE, semi-double, ornements blancs.
Jéudi, 8 “ —DE L'OCTAVE, semi-double, ornements blancs.
Vendredi, 9 “ —DE L'OCTAVE, semi-double, ornements blancs.
Samedi, 10 “ —DE L'OCTAVE, semi-double, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche 4, confirmation à sept heures et demie. Mardi 6, office pontifical toute la journée.

DIMANCHE 4, solennité des Titulaires des églises paroissiales de Sainte-Geneviève, à Sainte-Geneviève dans l'île de Montréal et à Berthier ainsi qu'à Saint-Télesphore.

MARDI, 6, fête patronale de l'église paroissiale de l'Épiphanie,

A SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR FABRE

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSEIGNEUR,



A *Semaine religieuse* est la dernière à venir présenter à Votre Grandeur ses vœux et ses souhaits de bonne année. Ils ne sont ni moins ardents ni moins sincères, car ils prennent leur source dans la plus profonde reconnaissance.

C'est grâce à vous, en effet, Monseigneur, que la *Semaine religieuse* a été fondée; c'est grâce à votre direction qu'elle a pu, depuis deux ans, conquérir les suffrages et la haute approbation de NN. Seigneurs les Evêques de la Province, du Canada, même des Etats-Unis, d'un grand nombre de membres du clergé et de laïques; c'est grâce à vos encouragements qu'elle a triomphé de bien des épreuves et qu'elle est enfin arrivée à avoir un avenir assuré.

Votre Grandeur a compris le bien que devait produire dans un diocèse aussi étendu que celui de Montréal une *Semaine religieuse* rapportant avec exactitude les faits religieux du diocèse et de la Province, donnant à ses lecteurs une lecture toujours édifiante, tant par la publication des magnifiques documents émanés du Souverain-Pontife que par les vies de saints et par les récits des événements religieux de Rome et de l'étranger.

Respectueusement soumise aux enseignements de Notre Saint-Père, la *Semaine religieuse* place en première ligne l'obéissance à l'autorité. Guidée par vous, Monseigneur, elle est assurée de marcher toujours dans la bonne voie, de combattre le bon combat et d'être, dans sa modeste sphère, une de ces publications dont Léon XIII demande la fondation et qu'Il recommande d'opposer à la presse impie et franc-maçonnique.

Daigne Votre Grandeur accepter tous nos remerciements pour les puissants encouragements et les nombreuses marques de bienveillance qu'Elle continue de nous prodiguer; ce nous est une obligation d'améliorer toujours, d'améliorer sans cesse notre publication; nous n'y faillirons pas.

Dieu, à qui nous avons adressé nos plus filiales prières, nous exaucera et nous conservera de longues années encore un prélat, le père, le guide de nos âmes.

Ad multos annos.

A NOS ABONNES.

Avec ce numéro la *Semaine religieuse* entre dans sa troisième année d'existence. Ce n'est pas un grand âge encore, mais c'est du moins la maturité.

Pendant les deux années écoulées nous avons sans cesse amélioré notre publication et nous sommes arrivés à la rendre au moins l'égale des publications semblables qui paraissent en Europe.

Ce résultat nous le devons aux collaborateurs, tant ecclésiastiques que laïques, qui ont bien voulu nous aider de leur plume et de leurs conseils. Qu'ils reçoivent en ce jour nos sincères remerciements et l'expression de nos meilleurs souhaits de bonne année.

Mais nous voudrions rendre la *Semaine religieuse* plus intéressante encore, et pour cela nous venons prier nos abonnés de l'extérieur de nous communiquer les faits religieux qui intéressent leurs paroisses, de manière que notre publication contienne ainsi un abrégé de l'histoire ecclésiastique de notre chère Province.

En devenant ainsi nos collaborateurs, nos abonnés prendront un plus grand intérêt à notre revue, dont l'avenir est assuré et qui vivra de longues années.

La *Semaine religieuse* offre à tous ceux qui l'ont aidé et lui ont été des amis si fidèles ses vœux et ses souhaits de bonne année, espérant que Dieu répandra sur eux ses grâces et ses bénédictions.

L'ÉPIPHANIE

6 JANVIER.

Le principal objet de cette fête est d'honorer la manifestation de Jésus-Christ aux Mages. Ces Mages, qui, suivant l'opinion commune étaient des rois d'Orient, au nombre de trois, furent avertis de la naissance du Sauveur par une étoile miraculeuse, et se mirent aussitôt en chemin pour aller lui rendre leurs hommages. Le nouvel astre leur servit de guide jusqu'à Jérusalem. Là, l'étoile les ayant abandonnés, ils déclarèrent hautement qu'ils venaient adorer le nouveau roi des Juifs, et ils s'informèrent du lieu de sa demeure. Les docteurs, consultés, répondirent que celui dont ils parlaient devait naître à Bethléem. Les Mages se remirent en route, et l'étoile parut allant devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint s'arrêter sur le lieu où était l'enfant. En entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie, sa mère, et se prosternant, ils l'adorèrent ; puis, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent en présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Pour éviter ensuite la fureur d'Hérode ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. Cette solennité doit nous être d'autant plus chère, que les Mages étaient les pre

miers de la gentilité, qui, par un secret jugement de Dieu, devait bientôt être substituée aux enfants d'Abraham. Aussi l'Épiphanie a-t-elle toujours été regardée comme une des principales fêtes de l'année ; et les pieux festins dont l'usage, quoique bien dégénéré de nos jours, s'est perpétué d'âge en âge, sont encore un témoin sensible de la joie toute spirituelle qu'inspirait à nos pères le souvenir de leur vocation à la foi.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 25 décembre 1884, ont été nommés :

M. F. Pariseau, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus) ; M. G. F. Plouffe, vicaire au Sacré-Cœur ; M. J. N. Morin, vicaire à Saint-Joseph, à Montréal.

Ordination à la Cathédrale par S. G. Mgr l'évêque de Montréal.

Prérite. M. Joseph Tellier Lafortune. Le même jour ce monsieur a été nommé vicaire à Saint-Eustache.

Samedi dernier Sa Grandeur Mgr de Montréal, assistée de MM. les abbés Tranchemontagne et Chevrier, a fait, à l'église Saint-Joseph (rue Cathédrale), la consécration d'un très bel autel en marbre blanc.

Cet autel, qui sort des ateliers de M. O'Brien, est dû à la générosité des dames de la congrégation de Sainte-Anne.

Plusieurs prêtres, parmi lesquels MM. Singer, Charpentier, Donnelly, Deschamps etc., assistaient au chœur, à la cérémonie pendant laquelle les Sœurs Grises et les orphelins ont chanté des hymnes et des cantiques.

Le chœur de cette petite église vient de s'enrichir de quatre peintures à fresques représentant la naissance de l'enfant Jésus, la fuite en Egypte, la vie à Nazareth, la mort de saint Joseph. Ces fresques, peintes par M. Capello, sont remarquables à plus d'un titre ; nous signalerons spécialement la Vierge, dans la fuite en Egypte et l'expression du visage de saint Joseph dans la fresque qui représente sa mort. Au-dessus du tabernacle se trouve la statue de saint Joseph que cette église possède depuis longtemps déjà ; deux anges, les ailes déployées, s'élançant vers le ciel, rappellent l'apothéose du pieux et saint époux de Marie.

Le dîner annuel de l'hôpital Notre-Dame a été donné samedi dernier.

Mgr l'évêque de Montréal présidait à ce banquet des pauvres, étant entouré de MM. Collin, supérieur du séminaire, Sentenne,

curé de Notre-Dame, Rousselot, curé de Saint-Jacques, Vaillant, prêtre de l'évêché, Charpentier, vicaire de Saint-Joseph, des gouverneurs, des médecins et des dames patronnesses.

Après le repas, pendant lequel les dames servirent environ cinquante pauvres, Sa Grandeur remercia les dames de leur charité et de leur dévouement. Un salut, donné par Sa Grandeur, assistée de MM. Collin et Sentenne, eut lieu ensuite dans la chapelle de l'hôpital.

Lundi soir, vers cinq heures, les cloches de la ville, d'après la recommandation de Sa Grandeur Mgr de Montréal, sonnaient à toute volée pour annoncer le départ de Son Excellence le commissaire apostolique qui quittait Montréal après un séjour de plus d'une année.

La voiture de Son Excellence est arrivée à la gare Bonaventure suivie d'une longue file de voitures où avaient pris place des membres du clergé empressés de former une escorte d'honneur au représentant du Souverain-Pontife.

En descendant de voiture, le Commissaire apostolique, ayant à ses côtés M. Maréchal, Vicaire-Général, le Supérieur du Séminaire, le Provincial et le Supérieur des Oblats, s'est immédiatement rendu à son wagon où les membres du clergé d'abord et plusieurs laïques ensuite ont été présenter à Son Excellence leurs souhaits pour un heureux voyage et lui demander une dernière bénédiction.

Parmi les ecclésiastiques si nombreux qui se trouvaient à la gare nous avons remarqué M. Sentenne, curé de Notre-Dame; le R. P. Turgeon, recteur du collège Ste-Marie, et plusieurs Jésuites, le R. P. Lefebvre et tous les Oblats, le directeur du petit séminaire, des représentants de toutes les paroisses de la ville, des prêtres du diocèse, des diocèses étrangers, des députations des communautés religieuses et des Frères des écoles chrétiennes.

Un grand nombre de citoyens de la ville, appartenant à toutes les classes et à tous les partis, tous les élèves du petit séminaire, sous la conduite de leurs professeurs, étaient venus rendre un dernier hommage au représentant de Léon XIII. Ils ont stationné jusqu'au départ du train sur les quais de la gare, et lorsque le train s'est mis en marche, tête nue et à genoux, ils ont acclamé Son Excellence qui bénissait cette foule pieuse.

En se rendant en si grand nombre à la gare, nos concitoyens ont voulu donner à Son Excellence une dernière preuve de leur piété, de leur foi et de leur invincible attachement à Notre Saint-Père.

Pendant son long séjour parmi nous, Son Excellence a eu, dans maintes occasions, la preuve évidente de la profonde affection des Canadiens pour la sainte Eglise, pour leur clergé, pour le Pape. Elle a vu avec quelle ferveur et quelle assiduité les fidèles suivent les cérémonies religieuses; elle a connu ces congrégations si nombreuses, elle a visité ces œuvres de charité qui se multiplient et progressent sans cesse, aussi devons-nous espérer qu'Elle rendra

de notre piété et de notre amour pour la religion un éclatant témoignage.

M. le Vicaire-Général Maréchal, ainsi que quelques ecclésiastiques, ont accompagné le commissaire apostolique jusqu'à Saint-Jean.

M. l'abbé Théophile Sicard de Carufel, curé de Sainte-Anne la Pérade, décédé le 26, était membre de la société d'une messe.

T. Harel, Prêtre, Chancelier.

Un grand nombre de prêtres de Montréal se sont réunis mercredi matin à l'évêché pour présenter à Sa Grandeur leurs souhaits et leurs vœux de bonne année.

Au nom de tout le clergé, M. Dowd, curé de St. Patrice, a présenté une adresse à Monseigneur. Dans sa réponse Sa Grandeur a exprimé en termes sympathiques combien elle était heureuse et reconnaissante des vœux qu'on venait de lui adresser.

Dans la journée Sa Grandeur a reçu les membres des communautés religieuses.

Les visites du premier jour de l'an faites par les citoyens de Montréal au clergé de la ville ont été comme tous les ans, très nombreuses et très cordiales.

Près de deux mille personnes de tout rang, et de tout âge se sont rendues le premier janvier à l'évêché pour présenter leurs souhaits à leur premier pasteur.

Dans toutes les paroisses, dans les communautés religieuses l'affluence était la même. Sur tous les visages se peignaient la satisfaction et la joie, prouvant, jusqu'à l'évidence, que ces visiteurs ne venaient pas simplement remplir un devoir banal de politesse, mais qu'ils étaient heureux de venir témoigner à ce clergé si zélé, si dévoué, toute leur affection et leur gratitude.

Les Petites Servantes des pauvres ont donné leur fête annuelle à leurs chers protégés mardi matin : goûter succulent et distribution d'habillements.

A neuf heures et demie, dans la salle du Cabinet de lecture paroissial, décorée avec goût, étaient réunis environ 500 pauvres de Montréal et de la banlieue, plusieurs éminents citoyens de la ville et de nombreux ecclésiastiques.

M. Collin, supérieur du Séminaire, présidait la cérémonie, ayant à ses côtés M. Sentenne, curé de Notre-Dame et M. Giband, SS. Sur l'invitation de M. Picard, le directeur de l'œuvre, M. Collin, avant de bénir les tables, adressa quelques paroles à l'assistance dans lesquelles il remercia au nom des pauvres et en son nom les donateurs qui avaient répondu avec tant de générosité à l'appel qu'on leur avait adressé et les Petites Servantes des pauvres qui non seulement emploient leurs loisirs à confectionner des vêtements

pour les pauvres mais contribuent largement de leurs bourses au soulagement de ces déshérités.

Les membres du clergé et les laïques firent ensuite passer les plats aux héros de la fête et puis, MM. les abbés Pinault, vicaire de Sainte-Brigide et Picard, SS, firent deux touchantes allocutions.

La distribution des vêtements eut lieu ensuite, ces vêtements, qui représentent une valeur de 600 piastres, témoignent hautement de la générosité de nos concitoyens et de l'estime en laquelle ils tiennent cette œuvre si méritoire des Petites Servantes des pauvres.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES DANS LE DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

M. F. Beudet, du vicariat de N. D. du Mont-Carmel est transféré à la desserte de la mission de St-Jacques des Piles et du St-Maurice.

M. A. Béliveau, du vicariat de Ste-Anne au vicariat de N. D. du Mont-Carmel.

M. P. Gravel, du vicariat de St-Stanislas au vicariat de Champlain.

Le révd M. J. Jourdain, du vicariat de Champlain au vicariat des Trois-Rivières.

M. Triganne, au vicariat de Ste-Anne.

M. Ed. Barril, au vicariat de Warwick.

M. A. Côté, au vicariat de St-Stanislas.

Nécrologie.—Jeudi 26 décembre, M. Théophile Sicard de Carufel, curé de Sainte-Anne de la Pérade, est décédé après une courte maladie.

M. de Carufel, né à Maskinongé, fit ses études au collège de Nicolet. Il fut pendant plusieurs années curé de Notre-Dame du Mont-Carmel et passa, il y a un an, à la cure de Sainte-Anne de la Pérade.

M. de Carufel, bien que d'un âge peu avancé, avait été nommé chanoine par Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières, qui reconnaissait en lui un savant théologien.

BIBLIOGRAPHIE.

ALMANACH ECCLÉSIASTIQUE DU CANADA pour l'an de grâce 1885. Deuxième année. 1 volume in-12 de 144 pages, couverture illustrée. Montréal, chez J. B. Rolland et fils, éditeurs. Prix : 15 cents.

L'*Almanach ecclésiastique* dont MM. Rolland ont entrepris la publication l'année dernière et pour lequel ils ont reçu de NN. SS. les évêques de si flattantes félicitations vient de paraître pour 1885. Nous offrons nos remerciements aux éditeurs pour l'exem-

plaire qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir. On voit, en parcourant ce volume, que le plus grand soin a présidé à sa préparation. Outre les matières obligées d'un almanach complet, comput, calendrier d'après l'ordo, éphémérides religieuses et nécrologiques etc., on y voit l'état actuel de la cour de Rome, les dernières créations cardinalices de N. S. P. le Pape s'y trouvent même ; viennent ensuite les sacrées congrégations romaines, les attributions de chacune d'elles sont clairement définies en quelques mots. Les pages 36 à 117 contiennent l'état complet du clergé du Canada, divisé par diocèses: les évêques, leurs vicaires généraux et officiaux, les curés etc., le tout disposé dans un ordre parfait. A la suite de chaque diocèse, les congrégations religieuses régulières, d'hommes et de femmes, sont succinctement présentées, avec d'abondantes notes sur leur fondation, leurs œuvres, leur personnel et leurs missions. Le volume est complété par une liste alphabétique de tous les membres du clergé séculier et régulier du pays avec leur résidence: cette liste est à elle seule tout un travail ; par un chiffre de créance le diocèse est aussi indiqué.

Nous ne saurions donc trop recommander cet annuaire aux membres du clergé et des communautés religieuses et aux familles catholiques. Avec l'*Almanach ecclésiastique*, l'*Almanach agricole*, l'*Almanach des familles* et le *Calendrier de la Puissance*, qui sont déjà publiés, par les mêmes éditeurs, pour 1885, et l'*Almanach Saint-Jean-Baptiste*, qui paraîtra ces jours-ci, on a une véritable mine d'informations indispensables et utiles, de lectures instructives et attrayantes.

L'*Almanach agricole*, l'*Almanach des familles* et le *Calendrier de la Puissance*, se trouvent partout au prix de 5 cents chacun ; l'*Almanach ecclésiastique*, l'*Almanach Saint-Jean-Baptiste*, au prix de 15 cents chacun.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.

COURAGE DE MME DU CLOS—MORT DE M. L'ABBÉ LEMAITRE, SULPICIEN,
ET DE M. L'ABBÉ VIGNAL, SULPICIEN — TORTURE ET MORT DE M.
DE BRIGEAC.

L'héroïque défense de Dollard et de ses compagnons avait tellement porté la terreur parmi les Iroquois, qu'ils se tinrent tranquilles pendant le reste de l'année 1660. Mais au commencement de 1661, ils vinrent "donner de très mauvaises étrennes" aux habitants de Villemarie. Au mois de février, ils firent prisonniers d'un même coup treize hommes, et au mois de mars, ils en tuèrent quatre et en amenèrent dix en captivité.

Cette affaire du mois de février fit ressortir le courage d'une

femme de Villemarie, Mme du Clos. Les colons, sans armes, sauf M. Le Moynes, armé d'un mauvais pistolet, s'étaient rendus aux champs ; ils travaillaient lorsqu'ils furent surpris par un parti d'Iroquois. Ne pouvant leur résister, n'ayant pour défense que des instruments de travail, ils prennent la fuite ; mais ils sont serrés de près, et ils vont être faits prisonniers. Alors Mme du Clos, s'apercevant de leur danger, prend sur ses épaules une charge de fusils et court au-devant d'eux. Les colons cessent de fuir et les Iroquois arrêtent leur poursuite. " Il est vrai, dit M. Dollier de Casson, que si ces armes eussent été plus en état, on en eût pu faire quelque chose de plus avantageux ; mais toujours cette amazone méritait bien des louanges d'avoir été si généreuse à secourir les siens et à leur donner un moyen si nécessaire pour attendre une plus grande assistance."

A ce combat en succédèrent d'autres aux mois de mars et suivants, aussi les *Relations des Jésuites* pour l'année 1661 disent-elles : " Après la prise de treize colons au mois de février, dix autres du même Montréal tombèrent en captivité. Puis d'autres encore et encore d'autres ; de sorte que pendant tout l'été, cette île s'est toujours vue molestée par ces lutins." Heureux ceux qui trouvaient la mort dans ces combats, ils échappaient ainsi aux tortures atroces endurées par ceux qui étaient faits prisonniers.

La barbarie des Iroquois était si grande et ils se vengeaient avec une telle cruauté, qu'ils s'attaquaient même aux cadavres de ceux qui avaient succombé en luttant avec eux. Le récit que fait la Mère Marie de l'Incarnation est effrayant ; après avoir dit qu'on ne savait ce qu'étaient devenus les cadavres de ces malheureux, elle ajoute : " Enfin l'on découvrit le lieu par le moyen des chiens, que l'on voyait tous les jours revenir seuls et pleins de sang. Cela fit croire qu'ils faisaient curée de corps morts. Chacun se mit en armes pour aller reconnaître la vérité. Quand on fut arrivé au lieu, on trouva çà et là, des corps coupés par la moitié, d'autres charcutés et décharnés, avec des têtes, des mains, des jambes éparses de tous côtés, et chacun prit sa charge afin de rendre aux défunts les devoirs de la sépulture chrétienne. Mme d'Aillehoust rencontra à l'improviste un sauvage qui avait attaché devant son estomac la carcasse d'un corps humain et les mains pleines de jambes et de bras."

La perte de ces braves et pieux colons causa une profonde douleur à Villemarie. " Mais, dit à ce sujet M. Dollier de Casson, Dieu qui n'afflige les corps que pour le plus grand bien des âmes, se servait merveilleusement bien de toutes ces disgrâces et frayeurs pour tenir ici un chacun dans son devoir à l'égard de l'éternité. Le vice était alors quasi inconnu à Villemarie et la religion y fleurissait de toutes parts."

Une autre mort qui fut aussi très cruelle pour tous les colons fut celle, le 29 août 1661, de M. l'abbé Lemaitre, prêtre de Saint-Sulpice, arrivé depuis deux ans à Villemarie. C'est lui qui, lorsque M. Olier désigna, pour la première fois, les prêtres de Saint-Sul-

placé devant accompagner M. de Queylus, lisait à son supérieur qu'il était prêt à aller chercher les sauvages dans leur pays pour leur prêcher l'évangile.

M. Lemaître, dès son arrivée à Villemarie, fut chargé de l'économat du séminaire. Quoiqu'un peu surpris de cette fonction qui ne le rapprochait guère des sauvages, il ne se décourageait pas, convaincu qu'il était que ces sauvages viendraient le chercher eux-mêmes pour être instruits des vérités de la foi. En attendant, il apprenait leur langue, et quand quelques-uns d'entre eux venaient à Villemarie, il leur faisait des cadeaux et leur donnait des vivres ; ce qui l'avait rendu populaire parmi eux. Il avait une grande dévotion à saint Jean-Baptiste et Dieu permit que les Iroquois lui tranchèrent la tête le jour anniversaire de celui où Hérode fit couper celle de Jean.

Ce jour-là, M. Lemaître après avoir dit sa messe, porté par sa piété et la fête du jour à désirer "de sacrifier sa tête pour Jésus-Christ comme l'avait fait son saint Précurseur," alla surveiller une quinzaine d'ouvriers travaillant dans un champ à Saint-Gabriel. Ils avaient laissé leurs armes de côté, et d'autres, par une imprudence d'autant plus blâmable que, selon ce qu'ils dirent à M. Lemaître, ils étaient convaincus qu'il y avait des Iroquois cachés aux environs. Pendant quelques instants, M. Lemaître fut attentif ; il surveillait les environs ; mais bientôt occupé à la lecture de son bréviaire, il alla donner dans une embuscade d'Iroquois. Ceux-ci se dressent tout d'un coup, en poussant leur huée ordinaire et veulent courir sur les travailleurs. Pour leur donner le temps de retrouver leurs armes, M. Lemaître barre le passage aux Iroquois, s'arme d'un couteau dont il se sert comme d'un espadon et crie aux travailleurs de prendre courage et de se mettre en défense.

Les Iroquois, furieux de voir ce prêtre les empêcher d'atteindre les travailleurs, le tuèrent à coups de fusil, non qu'ils eussent peur d'être blessés par son coutelas, dont il ne se servait que pour les intimider, mais parce qu'ils ne pouvaient le prendre vivant et qu'ils voulaient se venger. Frappé mortellement, M. Lemaître a le courage de courir vers ses travailleurs, en leur disant de se retirer ; puis il tombe mort, âgé de quarante-quatre ans.

"Il fallait pour mettre le comble à nos infortunes, disent, à propos de cette mort, les *Relations des Jésuites*, que l'Eglise eût part à ces sanglants sacrifices et qu'elle mêlât son sang avec nos larmes par le massacre d'un de ses ministres sacrés, M. Lemaître, homme également zélé et courageux pour le salut des âmes." M. Lemaître étant mort, les Iroquois lui coupent la tête ainsi qu'à un des travailleurs, Gabriel de Rié.

La mort de M. Lemaître fut suivie de circonstances merveilleuses sinon miraculeuses. "La sœur Bourgeoys, dit M. Faillon, rapporte qu'on regardait comme un fait constant que ce saint prêtre avait parlé après que sa tête eut été séparée de son corps." De plus la sœur Morin, la sœur Bourgeoys et M. Dollier de Casson rapportent

tin fait miraculeux qui impressionna beaucoup les Iroquois. Voici le récit de M. Dollier de Casson :

“ On dit un : chose bien extraordinaire de M. Lemaître, c'est que le sauvage qui emportait sa tête l'ayant enveloppée dans son mouchoir, ce linge reçut tellement l'impression de son visage que l'image en était parfaitement gravée dessus et qu'en voyant le mouchoir, l'on reconnaissait M. Lemaître. Lavigne, ancien habitant de ce lieu, homme très résolu, m'a dit avoir vu le mouchoir imprimé, comme je viens de le dire, étant prisonnier chez les Iroquois, lorsque ces malheureux revinrent après avoir fait ce méchant coup. Il assure que le capitaine de ce parti ayant, à son arrivée, tiré le mouchoir, et lui Lavigne, reconnaissant dessus le visage de M. Lemaître, il se mit à lui crier de la sorte : “ Ah ! malheureux, tu as donc tué Aaouandio (c'est le nom qu'ils lui donnaient), car je vois sa face sur ce mouchoir ? ” Alors ces sauvages resserèrent ce linge sans que jamais depuis ils l'aient voulu donner ou même montrer à personne, pas même au R. P. Le Moyne, Jésuite, qui sachant la chose fit tout son possible pour l'avoir.” M. Dollier de Casson ajoute qu'on lui a rapporté bien d'autres choses extraordinaires touchant M. Lemaître, tant sur les pronostics qu'il a faits sur sa mort que touchant les choses du présent et de l'avenir, mais, dit-il : “ Je laisse le tout entre les mains de Celui qui est le Maître des temps et des saisons, et qui en réserve la connaissance ou bien la donne à qui bon lui semble.”

En automne les Iroquois redoublèrent leurs attaques avec plus de fureur et de rage, s'approchant toujours plus près de Villemarie.

Le 25 octobre, M. l'abbé Vignal, Sulpicien, se rendit avec treize hommes dans une petite île, l'Île-à-la-Pierre, un peu au-dessus de l'île Sainte-Hélène, afin d'y extraire des pierres pour finir la maison des Sulpiciens, logés provisoirement à l'Hôtel-Dieu.

A peine débarqués, les travailleurs, sans se préoccuper des Iroquois dont pourtant on leur avait signalé la présence dans l'île, allèrent insouciamment à leur travail, qui d'un côté qui de l'autre, sans prendre leurs armes. “ Un d'entre eux, dit M. Dollier de Casson, qui ne fut pas le moins surpris, alla vaquer à ses nécessités, se mettant sur le bord de l'embuscade des ennemis auxquels il tourna le derrière. Un Iroquois, indigné de cette insulte, sans dire mot, le piqua d'un coup de son épée émmanchée. Cet homme qui n'avait jamais éprouvé de seringue si vive et si pointue fit un bond à ce coup en courant à la voile vers ses compagnons qui incontinent virent l'ennemi et l'entendirent faire une grosse huée, ce qui effraya tellement nos gens, dont une partie n'était pas encore débarquée, que tous généralement ne songèrent qu'à s'enfuir, s'oubliant ainsi de leur ordinaire bravoure.”

(A suivre.)

LETTRE PASTORALE

ADRESSÉE AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DES ÉTATS-UNIS

PAR LES PÈRES DU TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE

(Suite..)

Les prélats ont l'assurance que les fidèles dont la générosité leur a permis de bâtir et de soutenir des collèges et séminaires, se montreront, à l'avenir, aussi généreux, et qu'ils considéreront comme un de leurs plus importants devoirs de catholiques de donner pour les séminaires.

“ Notre attention, très chers frères, s'est surtout portée sur la création d'une meilleure législation devant garantir les droits de nos pasteurs et des prêtres de tout rang. Ils sont liés à nous par des liens plus sacrés que ceux de la chair et du sang. Nous n'avons pas besoin de vous dire combien admirablement ils remplissent leur ministère sacré. Vous connaissez leur vie de labeur et de sacrifice et nous pouvons leur appliquer ces paroles de saint Paul : “ Vous êtes notre gloire et notre joie.”

“ Les droits du clergé se rapportent principalement à l'exercice de leur ministère sacré dans les missions, à la fixité de leur charge et à l'inviolabilité de leur autorité pastorale dans leurs limites propres. Il est dans l'esprit de l'Eglise que les grades variés de l'autorité ne soient, d'aucune manière, en rivalité ou en conflit, mais au contraire dans un ordre parfait et harmonieux. Il est évident que dans un pays comme le nôtre où, partie de commencements rudimentaires, notre organisation s'est avancée graduellement vers la perfection, les lois qui rendent dans les autres pays l'organisation de l'Eglise parfaite, ne peuvent être complètement appliquées. Mais, à l'égard de ce qui est praticable, c'est notre désir, non moins que celui du Souverain-Pontife, qu'elles soient mises en pratique. Car nous avons la plus complète confiance dans la sagesse avec laquelle l'Eglise a fait ces lois et nous nous réjouissons de tout notre cœur à chaque pas qui nous rapproche d'une organisation parfaite. On y est dans certaines parties arrivé par les réglemens faits durant les dernières années et surtout par les décrets édictés au concile.

“ Mais pendant que nous sommes, de notre côté, désireux de faire tout ce que la justice et l'affection peuvent nous suggérer pour nos prêtres, laissez-nous, très chers frères, vous rappeler que de votre conduite dépend beaucoup leur bonheur. Un troupeau reconnaissant et pieux est assuré de rendre un pasteur heureux. Mais si le peuple ne répond pas au zèle de son pasteur, s'il est froid et ingrat, alors, en vérité, son sort est pitoyable. Puisque les prêtres de Dieu quittent tout pour se dévouer à votre bien-être spirituel, montrez par votre affection, par votre coopération à leurs efforts

pour votre amélioration spirituelle, que vous appréciez leur dévouement et l'obligation réciproque qu'il vous impose. Regardez vos prêtres comme vos meilleurs amis, vos conseillers les plus sincères, vos guides les plus sûrs. Si le devoir les appelle quelquefois à vous adresser des observations et des reproches, souvenez-vous que ces reproches vous sont faits pour votre bien et prenez-les avec le même esprit qu'ils sont donnés. Et si parfois ils sont obligés de vous parler au sujet des finances de l'Église, ou pour des demandes de charité, comprenez que cela n'est pas moins désagréable pour eux que pour vous. Ce n'est pas pour eux qu'ils demandent, mais pour les besoins de l'église et de l'école construites pour votre usage, ou pour les pauvres de la paroisse qui sont à votre charge. Aussi devez-vous rendre votre générosité égale aux besoins et éviter à vos pasteurs ainsi qu'à vous-mêmes la pénible nécessité de fréquentes demandes."

Après avoir montré que les églises sont un dépôt pour les fidèles, la lettre ajoute : " Une génération achète ou bâtit, une autre améliore et orne, et chaque génération se sert et transmet, pour qu'elles s'en servent, aux générations futures, ces églises, que les évêques et les prêtres ont le fardeau d'administrer.

" La multiplication de la population catholique a été si rapide, qu'il a fallu, avec rapidité aussi, élever des églises et des écoles. Si, bien des fois, les pasteurs avaient dû attendre d'avoir en main les fonds nécessaires avant de commencer à bâtir une église, une génération aurait été laissée sans secours spirituels et aurait pu être perdue pour l'Église et pour Dieu. Nous comprenons parfaitement, très chers frères, combien nous sommes tenus à empêcher de contracter des dettes sans une absolue nécessité ; aussi avons-nous tâché d'y remédier par une soigneuse législation. Mais, malgré tous nos efforts, il doit inévitablement arriver que le fardeau qui s'impose à nous dans notre gigantesque tâche de pourvoir aux besoins de la génération présente et de celle qui vient, sera toujours très lourd, et pèsera sur nous. Mais la spéciale Providence de Dieu à l'égard de notre pays qui a fait le travail et les besoins si grands, n'a jamais failli jusqu'ici à inspirer à notre peuple un zèle égal aux demandes. Vous avez rivalisé d'ardeur avec vos pasteurs pour l'établissement de l'Église du Christ et l'extension de son royaume ; et nous avons la confiance que vous conserverez votre zèle jusqu'à la fin, le transmettant à vos enfants. Notre plus grand désir est que les dettes existantes soient liquidées le plus vite possible, afin que l'argent qui sert aujourd'hui à payer les intérêts soit employé à de grandes améliorations encore nécessaires, et spécialement à favoriser le glorieux ouvrage de l'éducation chrétienne."

La lettre pastorale s'occupe ensuite de l'éducation des laïques à laquelle l'Église porte un intérêt au moins égal qu'à celle du clergé. L'histoire de la civilisation et de l'enseignement est l'histoire même des travaux de l'Église dans tous les temps et dans tous les

pays. En Amérique même, malgré les innombrables difficultés de ses débuts et de son excessif accroissement, on trouve partout "ses écoles, ses académies, ses collèges bâtis et soutenus par des contributions volontaires et pouvant soutenir la comparaison avec les meilleurs établissements laïques."

L'Eglise, des faits nombreux l'attestent, a toujours aimé la science, car "c'est seulement peu de science qui éloigne de Dieu." Et elle a toujours voulu que les fidèles soient instruits. Cette instruction est peut-être plus nécessaire de nos jours ; car "dans le grand combat entre la vérité et l'erreur, entre la foi et l'incrédulité, les laïques doivent prendre une grande part. Malheur à eux s'ils ne sont pas prêts par l'éducation. Plus que jamais à notre époque de droits et de libertés populaires, quand chaque individu est un facteur actif et influent dans le corps politique, l'Eglise désire que tous soient préparés, par la saine éducation, à s'acquitter avec intelligence et conscience des devoirs qui leur incombent."

Un fait reconnu de tous c'est que le degré de civilisation d'un peuple dépend du niveau de son éducation, qui, pour produire des résultats satisfaisants, doit développer ce qu'il y a de meilleur dans l'homme et le rendre non seulement instruit, mais bon. Pour cela il faut s'occuper avec un soin, au moins égal, de l'âme et de la religion d'un peuple que de son physique et de son esprit. "Enlevez la religion à un peuple et la moralité disparaîtra. La moralité disparue sa condition physique même dégènera bientôt en corruption, qui amène la décrépitude. Une civilisation sans la religion ne serait plus qu'une civilisation dans laquelle la ruse et la force seraient substituées comme principes à la vertu, à la conscience, au devoir."

De là, pour que l'éducation puisse prêter main forte à la civilisation, il faut qu'elle soit religieuse.

"Les trois grands agents d'éducation sont la famille, l'Eglise et l'école. Ils forment l'homme et font les sociétés. Chacun, pour faire sa part de bien, doit se nourrir de la religion. Cependant beaucoup de ceux qui proclament que la religion doit être l'atmosphère et la lumière de l'Eglise et de la famille, sont heureux de la voir exclue de l'école. Et pourtant, peu d'entre eux nient que l'enfance et la jeunesse soient la période de la vie où le caractère doit être soumis à l'influence religieuse."

L'école qui donne les connaissances pratiques de la vie doit être sous la sainte influence de la religion. A sa sortie de la famille et de l'école, le jeune homme se lance dans le monde ; pour s'y bien conduire, il a besoin des principes religieux qu'il ne peut apprendre dans le tracassé des affaires. "Qu'il en soit donc bien imbu par l'influence de la famille et de l'école, avant qu'il ne s'élançe sur l'océan dangereux de la vie."

Après avoir montré que tous les chrétiens sont unanimes à demander la religion dans l'école, la lettre ajoute :

"Nous avons en vue deux objets : multiplier nos écoles et le

perfectionner. Les multiplier jusqu'à ce que chaque enfant catholique puisse avoir à sa portée les moyens de s'instruire. Il y a encore des milliers d'enfants catholiques aux Etats-Unis privés du bénéfice d'une école catholique. Les pasteurs et les parents ne doivent pas se reposer avant d'avoir remédié à ce mal.

“ Nous devons aussi perfectionner nos écoles. Nous ne pouvons supporter l'idée que les écoles catholiques soient inférieures, sous aucun rapport, à d'autres écoles. Et si, quelquefois, dans quelques endroits, notre peuple a jugé qu'il valait mieux avoir une école catholique imparfaite que ne pas en avoir du tout, qu'on pousse maintenant cette louable ambition plus loin et qu'on n'arrête les efforts seulement quand les écoles auront atteint le niveau le plus excellent. Nous implorons les parents de ne pas se hâter d'enlever leurs enfants de l'école, mais de leur donner tout le temps et les avantages pour qu'ils profitent de l'éducation. ”

(à suivre)

LA RELIGION EN HISTOIRES.

Réplique de Lamoricière à un prétendu esprit fort.—Certain coryphée de la morale indépendante ayant affecté des poses d'esprit fort en présence du général : “ Que veux-tu, lui dit celui-ci, avec tes livres et tes discours ? Tu veux détruire le christianisme, le déshonorer, l'étouffer dans la boue. Mais as-tu du moins quelque chose à mettre à la place ? Qu'est-ce que tu as ? Tu as tes opinions, tes systèmes, tes désirs. Tu as du style, tu as de la colère, tu as, toi, ta volonté, tes passions. Tu as du nouveau, dis-tu ? Mais tiens, à ton nouveau je préfère le vieux. Car le vieux, c'est Dieu ; le nouveau c'est toi. Le vieux, c'est la vérité ; le nouveau, c'est la vanité. Le vieux, c'est la morale en œuvres ; le nouveau, c'est la morale en l'air. Le vieux, fait des citoyens et des hommes ; le nouveau, ne fera jamais que des furieux et des malheureux, des enragés et des sauvages. ”

LA CONGRÉGATION EST-ELLE POUR LES FEMMES ?

Un ecclésiastique me disait : “ La Congrégation de la Sainte-Vierge est pour les femmes. ” Il se trompait.

D'abord, la Congrégation de la Sainte-Vierge a été fondée par des hommes, et par des hommes appartenant à un institut militant et militaire, à un institut religieux qui seul, peut-être entre tous, n'admet pas d'ordre de femmes qui lui soit soumis ou qui lui

corresponde, qui va même jusqu'à refuser la direction spéciale et ordinaire des Congrégations religieuses de femmes.

Puis, la Congrégation de la Sainte-Vierge a été instituée, en premier lieu et principalement, pour les hommes ; ce ne fut que par extension qu'elle consentit à enrôler aussi les femmes.

Enfin, l'homme, pour ce qui concerne la vie morale et religieuse, le jeune homme, l'homme fait lui-même réclame, plus encore que la femme et que la jeune fille, le secours, l'œil et le cœur d'une mère. C'est un fait d'expérience : ce qui soutient, ce qui retient dans le devoir et dans la pratique de la religion, le jeune soldat, le jeune officier, le jeune ouvrier, le jeune étudiant, c'est surtout le souvenir de sa mère, le chapelet, la médaille, le scapulaire, le livre pieux donné par sa mère.

Si telle est la puissance de la mère d'ici-bas et d'une mère absente, quel sera l'empire de la mère par excellence, d'une mère toujours présente à son enfant, toujours prête à le secourir et toujours à portée de le faire ?

La Congrégation de la Sainte-Vierge bonne seulement pour les femmes ? Est-ce donc que la sainte Vierge ne serait pas la mère des hommes et des chrétiens, aussi bien que des femmes et des chrétiennes !

Quand Jésus voulut confier à MARIE l'honneur de la maternité universelle, ce ne fut pas à une femme, ce fut à un homme qu'il adressa cette parole : " Voici votre mère. " Au pied de la Croix, cependant, se trouvaient aussi des femmes, et avouons-le, plus de femmes que d'hommes. C'est à saint Jean toutefois, ce n'est pas à Madeleine, que Jésus confia sa sainte Mère, et c'est Jean que son regard désignait quand il adressait à MARIE cet adieu suprême : " Femme, voilà votre fils ! " Le premier congréganiste de la Sainte-Vierge fut un homme.

Ah ! j'en conviens, avec les conditions exigées des hommes, des jeunes gens : conduite exemplaire, fréquentation des sacrements, zèle actif pour les bonnes œuvres, la Congrégation ne sera jamais *le nombre*.

Nous ne voulons pas être *le nombre*.

Un jour, c'était dans une de nos expéditions d'Afrique, une poignée de nos soldats se trouva cernée par les Arabes. Le commandant français se nommait Changarnier ; il regarde, il compte les Arabes et les Français ; puis se tournant vers les siens : " Ils sont six mille, vous êtes six cents ; la partie est égale, chargez. "

Soldats de l'Eglise, soldats de MARIE, soldats de la France, fille aînée de l'Eglise et royaume de MARIE, regardez et comptez : comptez les impies, comptez les indifférents ;—ils sont le nombre, je le sais, ou plutôt ils sont sans nombre, ils sont la multitude. Qu'importe ? Rangez-vous sous l'étendard de MARIE, formez le bataillon, la Congrégation de MARIE, et vous rendrez à la France sa foi et à l'Eglise sa liberté.

Marin de BOYLESSE, S. J.

UN CATHOLIQUE, UN PROTÉSTANT ET UN JUIF.

Dans un compartiment de chemin de fer, un vénérable prêtre catholique avait pour voisin un petit vieillard, vif, sobre en paroles et de manières distinguées.

En face était un ministre évangélique qui cherchait à capter la confiance du rabbin, mais ce dernier faisait peu de cas de lui.

On attendait le départ du convoi. Le protestant se mit à dire d'un air fanfaron : "Voici un rabbin, un missionnaire apostolique et un ministre de la réforme ; lequel de nous trois est dans le vrai ?" Le prêtre ennuyé de cette indiscrete demande faisait mine de descendre pour chercher un autre compartiment ; mais le rabbin lui prit courtoisement la main et lui dit en souriant : "Veuillez rester, je vais répondre pour vous" ; et se tournant vers le ministre : "Écoutez-moi bien : si le Christ est venu, monsieur l'abbé a raison ; s'il n'est pas venu, je suis dans le vrai, et dans tous les cas vous avez complètement tort."

Le pétulant ministre s'adressa alors à un petit chien qui dormait pelotonné sur les genoux du talmudiste : "Serais-tu par hasard, un rabbin, toi aussi ?

— Non pas, riposta son maître ; il mange du porc : il n'est donc pas juif ; il fait gras le vendredi : il n'est pas non plus catholique ; il ne peut être que protestant... puisqu'il dort pendant le sermon. "

Le luthérien, à ces mots, fait une mine assez semblable à celle d'un patient qui voit trente-six chandelles.

REVUE DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

UNE PREMIÈRE COMMUNION SOUS LA TERREUR.

Réunis autour de la vieille baronne de H....., nous conversions avec elle sur la terrasse de son château. "C'était hier, nous dit-elle, l'anniversaire de ma première communion. Écoutez bien, c'est un souvenir que je ne me rappelle jamais sans une émotion profonde.

"Nous étions en 1793 ; j'avais alors douze ans. Un jour, à mon lever, j'apprends de Pierre, notre vieux serviteur, que ma mère, dénoncée comme femme d'émigré, venait d'être brutalement conduite en prison. Après bien des démarches, j'obtins enfin la grâce de pénétrer jusqu'à elle et je ne saurais dire mon émotion, ma douleur et mes transports quand je fus dans ses bras. Elle me serrait sur son cœur sans pouvoir proférer une parole, et moi, je la cou-

vrais de mes larmes et de mes baisers. Il me fut accordé la faveur de renouveler quelquefois cette visite. Un jour me prenant sur ses genoux, ma mère me dit avec une voix entrecoupée de sanglots :

“ Ma petite Marie, nous allons bientôt être séparées pour ce monde. Un commissaire est venu me dire hier que j'allais passer en jugement, et le jugement, tu sais, ici, c'est la mort. ”

Mon cœur éclata à ces mots, vous comprenez la scène qui suivit.

“ Une de mes joies les plus douces, continua ma mère, ce serait de te voir faire ta première communion. Quand tu étais toute petite, je priais souvent la sainte Vierge de te conserver, de me conserver moi-même pour cette grande action. Vois-tu, Marie, quand on a bien fait sa première communion, on est sûr en quelque sorte de son éternité. Je mourrais contente, si je te savais pour toujours unie au bon Dieu dans son sacrement. Il m'est venu depuis hier une idée : je connais un vieux chanoine de Notre-Dame qui n'a pu émigrer ; il habitait, rue Massillon, une petite maison, non loin de la cathédrale, quand j'ai été arrêtée. Il se faisait appeler alors M. Caron. Je l'ai beaucoup vu autrefois, car il était un peu de nos parents. Son grand âge, joint à ses infirmités, l'a fait sans doute oublier. Dis à Pierre qu'il s'informe au plus vite s'il vit encore. Si, comme je l'espère, il a échappé à la proscription, tu iras le voir, ma petite Marie, tu lui diras ton nom, l'état où je suis, et tu lui demanderas qu'il te permette de faire ta première communion ; tu lui diras bien que je lui demande en grâce cette faveur avant de mourir. ”

“ Je racontai à Pierre tout ce qui s'était passé, et dès le soir nous étions rue Massillon, chez le vieux chanoine. M. Caron avait bien quatre-vingts ans. Je vois encore les larmes qui coulèrent de ses yeux, lorsque je lui eus rapporté les paroles de ma mère. “ J'ai bien connu votre bonne mère, mon enfant, me dit-il. C'était une sainte dans le monde. Je ne veux pas lui refuser la faveur qu'elle demande. ” Il réfléchit un instant. Vous avez suivi autrefois les catéchismes, et votre mère vous a préparée depuis longtemps à cette grande action ; j'ai la confiance que vous en êtes digne. Les circonstances sont exceptionnelles. Nous sommes revenus aux catacombes. Nous allons faire comme les premiers chrétiens... ” Puis, tout à coup, une pensée traverse son esprit : “ Mon enfant, dit-il, vous allez vous confesser, et demain matin vous viendrez de bonne heure, je vous ferai part de mes intentions. ” Le vieux prêtre, vers minuit, disposa dans sa chambre une petite table, revêtit ses ornements et, aidé d'un vieux domestique qui ne l'avait jamais quitté, il célébra les saints mystères.

“ Le lendemain, je revins dès le grand matin avec Pierre. Le bon chanoine me fit connaître qu'il avait célébré la sainte Messe à l'intention de ma mère, et qu'il avait mis deux hosties en réserve. “ Mon enfant, dit-il d'une voix grave et douce, je vais vous confier une mission solennelle. Comme les prêtres de la primitive Eglise se servaient autrefois des enfants pour faire parvenir la sainte

“ communion aux martyrs, vous allez porter la sainte hostie à votre mère, et vous communierez avec elle pour la première fois, dans sa prison. Je ne pourrai vous y accompagner. Je ne puis plus guère marcher, et ma présence éveillerait les soupçons. Allez, mon enfant, et que Dieu vous protège ! ”

Et il me remit, en me bénissant, le précieux dépôt.

“ Comment vous dire mes sentiments en recevant les saintes hosties et en les cachant sur mon cœur ? J'ai vécu plus de soixante ans depuis, et j'éprouve encore, en y pensant, une émotion ineffable. Je n'eus aucune crainte, je ne songeai même pas à avoir peur. Je priai toute la route : Il me semblait que mon âme chantait avec les anges qui m'entouraient... La femme du gardien m'introduisit auprès de ma mère. Elle n'ignorait pas le sort qui lui était réservé ; aussi voulait-elle laisser toute liberté à notre dernière entrevue, et nous laissa seules. J'éclatai en sanglots en me mettant à genoux et en racontant à ma mère la mission qui m'était confiée. Ma mère comprit tout de suite la sublime attention du bon prêtre. Elle se mit à genoux comme moi. Elle était transfigurée... Elle me dit des paroles divines, telles que jamais, depuis, il m'a été donné d'en entendre. Sa foi, son cœur, son amour, se répandirent en expressions célestes... Nous plaçames les saintes hosties sur une table, nous les adorâmes longtemps. Puis ma mère me fit réciter les prières que j'avais coutume de répéter avec elle depuis mon enfance : ces prières des jours heureux, de mes premières années ! Et quand à travers les larmes, nous les eûmes terminées, elle prit elle-même la sainte hostie, et s'adressant au Seigneur, elle lui confia mon âme et la sienne pour l'éternité ! Je communiai de sa main, elle communia ensuite... Messieurs, le reste ne s'achève pas...

“ Le lendemain, je me présentai pour revoir ma mère, la femme du gardien m'interdit d'entrer. Elle prétextait des ordres rigoureux et me remit à la semaine suivante. Pierre me conduisit chez le chanoine, avec lequel il eut quelques instants d'entretien à voix basse. Le chanoine me prit par la main, et, me menant à la fenêtre, il me montra du doigt le ciel et me dit ces simples mots qui me révélèrent tout :

“ Mon enfant, votre mère est au ciel ; c'est là que vous la reverrez... ”

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Adéline Grochetière.—Sarah Ponan.—Domithilde Homier.—Joseph
Roussel.—John Reeves.—Josephite Boyer.—Damase Gingras.—James Bro-
derick.—H. Welch.—Sophie Coupal.—F. X. Primeau.—James Batiel.—
Marguerite Springer.—Amabilie Therrien.—J. Marie Léveillé.—Olivier
Boyer.—Alfred Gagnon.—Daniel Doyle.—Jane Kelly.—Romain Tremblay.
—Marie Goulette.—Hedwige Amesse.—Cornelius Desmond.—Elizabeth
Raymond.—Louise Cousineau.—Roch Dugal.—Albert Blache.—Thomas
Jackson.—Flavie Blain.—Marie Lepage.—Marie Desormiers.—Jane Kati-
na.—Chs Beauchamp.

DE PROFUNDIS.

ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage, a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MERINOS DOUBLES**, à soutanes.

SAYS FRANÇAIS dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs en tous points.

CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

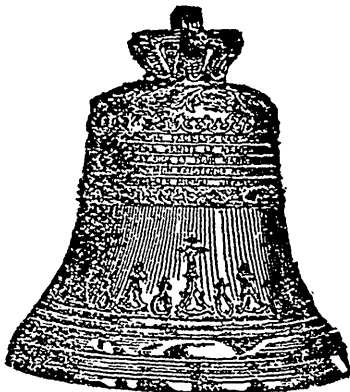
Remises libérales sur paiements anticipés.

DUPUIS FRÈRES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ.**

MONTREAL.

GRANDE FONDEUR DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTRÉAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTRÉAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET.
MONTRÉAL.